

International

DE LA DIPLOMATIE À L'« INCOMMUNICATION », LE CAS FRANCO-MAROCAIN

Houssam Hatim

07/01/2026

Un an après la visite d'État d'Emmanuel Macron au Maroc, qui scellait la sortie de « la plus longue crise depuis l'indépendance », les relations franco-marocaines offrent un cas d'étude sur les transformations de la diplomatie contemporaine. Ancien journaliste au Maroc, Houssam Hatim prolonge dans cette note son travail de recherche au Celsa-Sorbonne Université sur les décalages communicationnels qui ont structuré cette crise, avec un focus sur la place des mots, des silences et des gestes dans cette dynamique bilatérale.

Les aéroports sont souvent les théâtres de séquences diplomatiques majeures. Le 28 octobre 2024, celui de Rabat-Salé en offre une illustration exceptionnelle : vingt-et-un coups de canon saluent l'avion présidentiel transportant Emmanuel Macron et son épouse en visite d'État au Maroc. Sur le tarmac, le roi Mohammed VI accueille personnellement le couple présidentiel. La présence élargie de la famille royale dit l'importance du moment. Le choix musical aussi : l'hymne de la Marche verte¹, symbole de l'attachement du Maroc à son intégrité territoriale, accompagne les pas des chefs d'État vers l'enceinte aéroportuaire. Une manière de rappeler, dès l'entame de cette visite d'État, l'élément déterminant qui a rendu ces retrouvailles possibles : la reconnaissance explicite par la France de la souveraineté marocaine sur le Sahara occidental.

Cette reconnaissance est actée quelques semaines plus tôt. Le 30 juillet 2024, dans une lettre adressée au roi Mohammed VI pour le 25^e anniversaire de son accession au trône, le président Emmanuel Macron affirme que « le présent et l'avenir du Sahara occidental s'inscrivent dans le cadre de la souveraineté marocaine ». Paris soutient désormais la position marocaine et rejoint d'autres capitales occidentales qui ont franchi ce pas. Aux yeux de Rabat, c'est « une évolution importante et significative en soutien à la souveraineté marocaine sur le Sahara », selon le communiqué du cabinet royal. Pour le grand public, ces retrouvailles viennent surtout refermer une

parenthèse que nombre de médias avaient qualifiée de « plus longue crise » entre le Maroc et la France depuis l'indépendance.

Pendant plus de trois ans, les deux pays ont avancé au rythme de tensions successives. En 2021, la révélation de l'utilisation par le Maroc d'un logiciel espion israélien Pegasus, qui aurait ciblé le téléphone d'Emmanuel Macron, installe un climat de défiance inédit. La décision de réduire drastiquement le nombre de visas accordés aux ressortissants du Maghreb est, quant à elle, vécue au Maroc comme une mesure de rejet. En 2023, s'y ajoute la résolution du Parlement européen sur la situation des droits humains au Maroc, attribuée à l'influence française à Bruxelles. Enfin, le séisme d'Al Haouz, près de Marrakech, illustre ces tensions, à l'heure où Rabat veille plus étroitement à l'image qu'il souhaite projeter à l'international. Ces épisodes successifs viennent progressivement installer un climat de tension dont l'ampleur dépasse leur portée individuelle.

Pris isolément, aucun de ces épisodes n'aurait suffi à remettre en cause un partenariat aussi ancien, structuré par des intérêts, des histoires et des circulations profondément imbriquées entre les deux pays. Mais leur enchaînement rapide, leur forte exposition médiatique et, surtout, les lectures très différentes qu'en ont faites les deux capitales ont progressivement nourri un sentiment d'incompréhension mutuelle. En dépassant le registre des contentieux diplomatiques classiques, c'est la relation elle-même qui devient le lieu d'une défiance diffuse. Dans ce décalage, chaque geste se trouve surinvesti, chaque silence interprété, chaque nuance de langage passée au crible d'attentes implicites. Autrement dit, la crise ne tient pas seulement aux décisions prises, mais à la manière dont elles sont dites, entendues et interprétées.

Un risque diplomatique ?

Car entre intention et réception s'installe ce que le sociologue Dominique Wolton nomme l'incommunication². Cette notion ne qualifie pas l'échec de la communication, mais la condition première de tout échange : une dynamique permanente de négociation entre des émetteurs qui ne partagent pas les mêmes cadres de référence. Elle est particulièrement intense entre la France et le Maroc, où l'illusion de la proximité (langue, histoire, liens humains) masque des imaginaires politiques distincts. En France, la parole publique s'exprime dans l'immédiateté médiatique. Au Maroc, la monarchie privilégie le temps long et l'économie du geste où le silence fait sens. Deux régimes de communication distincts, donc, qui font qu'un tweet, une déclaration ou une décision peuvent être lus selon des grilles radicalement différentes.

Dans ce cas de figure, l'incommunication peut acquérir la dimension d'un véritable risque diplomatique. D'autant que les tensions successives entre les deux pays ne relèvent pas seulement

de contentieux techniques ; elles travaillent la relation par des écarts d'interprétation qui fragilisent la confiance. La crise des visas en fournit l'une des illustrations les plus éclatantes. Pensée dans un registre administratif, la décision est reçue au Maroc comme un signal de déconsidération, d'autant plus marqué qu'elle touche les élites les plus francophiles. Le vocabulaire juridique mobilisé à Paris n'empêche pas Rabat d'y lire une érosion du lien symbolique. L'ambassadeur français Christophe Lecourtier a rétrospectivement entériné ce décalage, reconnaissant que la crise des visas a « profondément abîmé l'image et l'influence de la France³ ».

L'affaire Pegasus s'inscrit, elle aussi, dans cette dynamique. En France, les révélations du consortium de médias *Forbidden Stories* et d'Amnesty International installent l'idée qu'un soupçon d'espionnage pourrait viser le plus haut niveau de l'État, notamment le téléphone du président Emmanuel Macron. Au Maroc, les démentis catégoriques et les procédures judiciaires nourrissent un contre-récit structuré autour d'une « campagne hostile ». Dans cette nouvelle confrontation médiatique, la vérification technique et scientifique compte moins que la manière dont l'épisode est mis en récit : l'opposition entre un langage français fondé sur la prudence (« si les faits sont avérés... ») et une parole marocaine offensive (« Qui a intérêt à ostraciser le Maroc ? ») révèle deux horizons d'attente irréconciliables.

Cet écart se cristallise au moment où la crise, longtemps implicite, devient publique. En février 2023, Emmanuel Macron affirme à Paris, à la veille d'une tournée africaine, que ses relations avec le roi Mohammed VI sont « amicales » et « le demeureront ». Quelques jours plus tard, une source marocaine autorisée déclare à *Jeune Afrique* : « Les relations ne sont ni bonnes ni amicales, pas plus entre les deux gouvernements qu'entre le Palais royal et l'Élysée ». L'énoncé opère un renversement symbolique : la fiction de l'amitié semble suspendue, et la distance est désormais assumée. La crise cesse d'être un bruit relationnel pour devenir un acte politique. Le recours à une source anonyme mais autorisée, loin d'en atténuer la portée, confère au message une force particulière : dire sans dire, avertir sans rompre.

Le séisme d'Al Haouz achève de révéler l'ampleur des décalages. La sélection par Rabat de quatre pays partenaires est lue en France comme « un acte politique » l'excluant, tandis qu'elle s'inscrit, côté marocain, dans une logique de souveraineté. Le traitement médiatique français, souvent perçu au Maroc comme condescendant, accentue encore ce déphasage. C'est dans ce climat que la vidéo où Emmanuel Macron dit vouloir « s'adresser directement aux Marocaines et aux Marocains » est interprétée comme un faux pas. Un président ne devrait pas dire ça ? Au Maroc, s'adresser au peuple revient à traverser un seuil symbolique qui contourne la parole royale. Ce geste, probablement pensé comme empathique, manifeste surtout l'écart persistant entre les registres de communication qui structurent les deux pays.

Ces décalages éclairent aussi une transformation plus structurelle du positionnement marocain. Rabat affirme désormais ses ambitions régionales et articule sa diplomatie autour de l'exigence d'une relation d'égal à égal avec ses partenaires. Ainsi, ces dynamiques auraient pu conduire à un gel durable du dialogue entre les deux pays. Pourtant, même au plus fort des tensions, les deux capitales ne franchissent pas le seuil de la rupture déclarée. La crise est verbalisée mais le dialogue n'est jamais entièrement rompu. C'est dans cet entre-deux que se lit le paradoxe central : l'incommunication fragilise la relation, mais elle prépare même les conditions d'un réajustement. En révélant ce qui doit être dit, clarifié ou négocié pour sortir de l'impasse, la dynamique ouvre un espace où d'autres acteurs s'engouffrent pour réinvestir le lien.

Recevez chaque semaine toutes nos analyses dans votre boîte mail

[Abonnez-vous](#)

Un levier stratégique

Dans cet espace ainsi ouvert, le premier moteur du réagencement a été économique. Face aux dissonances politiques, les entreprises françaises implantées au Maroc ont constitué un filet de continuité discret mais influent. Leur vigilance était d'autant plus forte que les échéances sportives à venir (Coupe d'Afrique des nations 2025 et Coupe du monde 2030) annonçaient d'importants contrats publics pour lesquels la concurrence s'intensifiait. La crainte de voir leurs positions fragilisées a accéléré une prise de conscience à Paris. Cette dynamique a rendu visible l'enjeu, obligeant ces acteurs à se mobiliser pour réactiver des nouveaux canaux d'écoute. Simultanément, des voix politiques extérieures au cercle décisionnel, comme Nicolas Sarkozy ou Jean-Luc Mélenchon, en visite au Maroc, ont étendu le dialogue diplomatique au-delà de l'axe Palais royal-Élysée.

Ces leviers d'influence, tant économiques que politiques, viennent accompagner un travail institutionnel et diplomatique décisif dans la réactivation progressive du dialogue. Le premier signal en a été le rétablissement plein et entier des représentations diplomatiques, avec la nomination de Samira Sitaïl à Paris et la présentation des lettres de créance de Christophe Lecourtier à Rabat. Ce mouvement a été confirmé par la visite de Stéphane Séjourné au Maroc, en février 2024 : missionné « personnellement » par Emmanuel Macron, le ministre des Affaires

étrangères souligne publiquement son engagement dans le réchauffement du lien franco-marocain et inaugure une série de déplacements de ses collègues au Royaume. Ces visites esquissent une volonté partagée de reprendre le dialogue sur des bases clarifiées.

Mais cette reprise du dialogue ne s'est pas jouée uniquement sur le terrain institutionnel. En parallèle, des gestes plus symboliques ont contribué à réintroduire de la fluidité dans une relation encore marquée par la prudence. Cette dynamique se manifeste clairement en février 2024, lorsque Brigitte Macron reçoit à déjeuner les princesses marocaines, les sœurs du roi. Le Palais royal publie l'image en premier, donnant à ce geste la portée d'un « acte de générosité » et d'un « témoignage de confiance », pour reprendre les termes du politologue Mohamed Tozy : montrer trois membres de la famille royale à l'Élysée revient à signifier que le lien personnel n'est pas rompu. Cet épisode vient surtout rappeler que la relation franco-marocaine repose aussi sur des registres interpersonnels, capables de participer au réengagement en cours.

Au fil de ces séquences, le dégel ne se réduit plus à une série de signaux dispersés : il prend la forme d'un rapprochement stratégique porté, chacun à sa manière, par les deux pays. Côté marocain, la reprise s'inscrit dans une continuité assumée, fondée sur la maîtrise du tempo, conditionnant chaque ouverture à des gestes précis. Côté français, la clarification progressive de la position sur le Sahara et la mobilisation des instruments économiques traduisent l'abandon graduel d'une équidistance devenue intenable entre Rabat et Alger. Dans cette perspective, la lettre adressée par Emmanuel Macron à Mohammed VI, à l'été 2024, n'apparaît pas comme un revirement soudain, mais comme la mise en mots d'un réalignement déjà engagé : elle vient formaliser, dans le registre diplomatique, ce que ces signaux multiples avaient préparé.

La visite d'État d'Emmanuel Macron donne ensuite corps à cette convergence et en matérialise la portée politique. À l'atterrissage de l'avion présidentiel au Maroc, le cérémonial déployé inscrit la séquence dans un registre hautement symbolique. Cette mise en scène, parfaitement maîtrisée, ne constitue pas le point de départ du rapprochement : elle en est la confirmation, en donnant à voir ce que les étapes précédentes avaient progressivement rendu possible. La signature de la Déclaration de partenariat et des accords sectoriels, puis l'énoncé public par Emmanuel Macron au Parlement marocain de la position française sur le Sahara traduisent en actes la clarification politique opérée en amont. La visite d'État consacre ainsi le réengagement bilatéral et lui confère une visibilité qui en fixe le sens politique.

La réconciliation se prolonge dans l'espace médiatique, où l'événement est interprété et hiérarchisé selon des registres distincts. En France, la couverture privilégie une lecture analytique, attentive aux retombées économiques et aux coopérations judiciaires et sécuritaires, en intégrant

la reconnaissance de la souveraineté marocaine dans un récit plus large de stabilisation diplomatique. Au Maroc, la même séquence est racontée comme l'aboutissement d'une constance royale et la validation internationale d'une cause nationale, avec un accent particulier mis sur la portée symbolique de l'accueil protocolaire et de la Déclaration de partenariat. Ces narrations, bien que divergentes dans leurs cadrages, demeurent compatibles : chacune permet de donner sens au rapprochement à partir de ses propres priorités. Elles contribuent ainsi à stabiliser le réengagement, en traduisant la convergence politique dans des imaginaires nationaux différenciés.

Au-delà du cas franco-marocain

La trajectoire récente des relations franco-marocaines montre qu'une crise ne se réduit jamais aux désaccords qu'elle rend visibles. Elle met au jour des zones d'ombre, des attentes implicites et des imaginaires politiques qui ne se superposent pas. Dans ce cas, l'incommunication n'a pas seulement nourri les malentendus, mais a structuré les conditions mêmes de leur dépassement. Le gel diplomatique a ouvert des marges où le lien a été maintenu avant que les gestes officiels ne reconfigurent le cadre bilatéral. La reconnaissance française de la souveraineté marocaine sur le Sahara ne résout pas un malentendu : elle acte un réajustement politique rendu nécessaire par l'accumulation des décalages. La séquence confirme qu'entre Paris et Rabat, l'incommunication n'est pas une rupture, mais une modalité du lien.

Cette lecture met en évidence une tension plus générale, caractéristique des relations internationales contemporaines : la communication est devenue un espace de vulnérabilité où chaque mot, chaque silence ou chaque scène symbolique peut infléchir l'équilibre diplomatique. Dans un environnement saturé d'images et de récits, les États dialoguent désormais à travers des registres multiples qui coexistent et parfois s'entrechoquent, à l'instar de la diplomatie publique, des médiations informelles ou encore des signaux médiatiques. Ce pluralisme ouvre des opportunités de réengagement, mais génère aussi des frictions structurelles. Il en ressort que la scène diplomatique ne se réduit plus à un échange entre deux gouvernements, mais à une constellation d'interlocuteurs dont les temporalités et les attentes ne convergent pas nécessairement.

Dans cette perspective, l'incommunication apparaît comme un concept opératoire pour comprendre la diplomatie du XXI^e siècle. Elle rappelle que la négociation ne consiste pas uniquement à rapprocher des positions, mais à composer avec des régimes d'énonciation hétérogènes. La gestion du lien suppose désormais d'accepter la polyphonie des récits, de stabiliser des médiations multiples, d'absorber des temporalités disjointes et des imaginaires non

superposables. L'expérience franco-marocaine suggère ainsi que les malentendus ne sont pas des accidents à éviter, mais des dynamiques à apprivoiser. Reste à savoir si les diplomaties contemporaines sauront intégrer cette réalité, ou si elles continueront à traiter l'incommunication comme un dysfonctionnement plutôt que comme une dimension constitutive de l'action diplomatique.

1. La Marche verte est une mobilisation pacifique de plusieurs centaines de milliers de civils marocains, organisée le 6 novembre 1975 à l'appel du roi Hassan II, afin de réclamer la souveraineté marocaine sur le Sahara occidental alors sous administration espagnole.
2. Dominique Wolton, *Penser l'incommunication*, Bordeaux, Le Bord de l'eau, 2024.
3. Valérie Morales Attias, « Réchauffement France-Maroc, encore un effort ! », *Geopolitics*, 26 mars 2024.